



LE RÔLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) DANS LA DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES D'INSECTICIDE (MII)

NOVEMBRE 2023

app

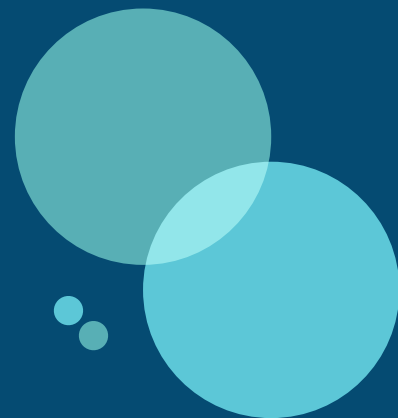
Alliance pour la
Prévention du Paludisme

Élargir la possession et l'utilisation de moustiquaires

Organisation de la Société Civile présidant une session de sensibilisation avec les membres du syndicat des chauffeurs Keke dans l'État du Niger. Septembre 2022



TABLE DES MATIÈRES



1. QU'ENTEND-ON PAR « ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE » ?	4
Rôles et responsabilités des OSC dans la société	4
Implications des OSC dans les campagnes MII	5
2. ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	6
Planification	6
Mobilisation sociale	6
Encourager les pratiques positives pour l'utilisation, l'entretien et la réparation des MII	7
Sensibilisation	7
3. EXIGENCES POUR L'ENGAGEMENT	8
Formation et orientation des OSC	8
Surveillance et contrôles des activités des OSC	8
Rapport	9
4. MOBILISATION DES DIRIGEANTS COMMUNAUTAIRES ET RELIGIEUX	10
Formation des dirigeants communautaires et religieux	10
Surveillance et contrôles des activités des dirigeants communautaires et religieux par les OSC	11
5. MOBILISATION DES ENSEIGNANTS/ÉDUCATEURS DE SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL (CSC)	11
Orientation des enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire	12
Surveillance et contrôles des activités de CSC en milieu scolaire par les OSC	12
6. MOBILISATION DES CRIEURS PUBLICS ET DES CRIEURS DE RUE MOTORISÉS	12
Orientation des crieurs publics et des crieurs de rue motorisés	12
7. UTILISATION DES THÉÂTRES DE RUE	13
8. SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES OSC PAR LE PERSONNEL DE LA CAMPAGNE	14
Ressources disponibles	14
Autres ressources disponibles	14
OUTILS ADAPTABLES*	15
Annexe 1 : Agenda de formation de l'organisation de la société civile (OSC)	15
Annexe 2 : Surveillance de la formation ou de l'orientation et liste des participants	18
Annexe 3 : Liste de contrôle pour les activités communautaires	19
Annexe 4 : Modèle de rapport pour les OSC	20

Les programmes de lutte contre le paludisme doivent se souvenir que ces recommandations devront être adaptées à leur stratégie de campagne, aux activités, aux rôles et responsabilités des OSC et des autres parties prenantes.

***Remarque :** Ces outils peuvent être téléchargés séparément en MS Word. Consultez le site de l'APP.

Toutes les photos (©) Miko Thomas, AMP.

Photo de couverture: Éducation à la santé par la communication interpersonnelle lors de la distribution en porte-à-porte.
État du Niger, Nigeria

1. QU'ENTEND-ON PAR « ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE » ?

Les organisations de la société civile, par exemple les entités non étatiques ou les entités bénévoles à but non lucratif créées par des personnes du secteur social, représentent une large variété d'intérêts. Elles « constituent l'éventail complet des organisations formelles et informelles au sein de la société »¹ et peuvent comprendre des organisations confessionnelles (OC), des organisations communautaires (CBO), des organisations non gouvernementales locales (ONG), des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, etc. Les OSC ont un rôle essentiel dans la société, car elles peuvent opérer dans la sphère publique en dehors du marché et de l'État, mais peuvent toujours avoir une certaine influence sur ces derniers (et être guidés par ceux-ci)².

Rôles et responsabilités des OSC dans la société

Les rôles et responsabilités des OSC dans la société varient et peuvent reprendre les fonctions de :

- « chien de garde : demander des comptes aux institutions, promouvoir la transparence et la responsabilité ;
- sensibilisation : éveiller les consciences sur les problèmes et défis sociétaux et plaider pour le changement ;
- prestation de services : délivrer des services qui satisfont aux besoins sociétaux, tels que l'éducation, la santé, la nourriture et la sécurité et mettre en place la gestion des catastrophes, la préparation et la réponse en urgence ;
- expertise : apporter ses connaissances et son expertise particulières pour façonner une politique et une stratégie, et identifier et mettre en place des solutions ;
- renforcement des capacités : assurer l'éducation, la formation et d'autres renforcements des capacités ;
- représentation : donner le pouvoir aux voix des personnes marginalisées ou sous-représentées ;
- champion de la citoyenneté : encourager l'engagement des citoyens et soutenir leurs droits ;
- soutien à la solidarité : promouvoir les valeurs fondamentales et universelles. »³

Selon les objectifs de l'engagement mis en place par les programmes nationaux de lutte contre le paludisme et ses partenaires, les OSC peuvent jouer dans les distributions de MII un des rôles ou tous ceux repris ci-dessus.

1. World Economic Forum : https://www3.weforum.org/docs/WEF_FutureRoleCivilSociety_Report_2013.pdf

2. Ibid.

3. Rôle de la société civile. Civil Society Bahamas. <https://www.civilsocietybahamas.org/role-of-civil-society>

Implications des OSC dans les campagnes MII

L'implication des OSC est bénéfique pour le programme national de lutte contre le paludisme, puisque les membres des OSC sont généralement proches des communautés locales et sont des membres respectés de celles-ci. Pendant les campagnes de distribution de masse de MII, les OSC peuvent être formellement engagées, avec des conditions de références spécifiques mises en place lors de la macroplanification par le programme de lutte contre le paludisme, pour couvrir, par exemple :

- des visites de sensibilisation auprès des influenceurs et autres parties prenantes communautaires pour leur assurer un accès sûr et complet ;
- la mobilisation des foyers et des communautés dans la participation complète à la campagne au travers de visites interpersonnelles ou de techniques, telles que le théâtre de rue ;
- la promotion des pratiques positives pour l'utilisation, l'entretien et la réparation dans les communautés, grâce aux réunions communautaires, les visites en porte-à-porte, la communication pour le changement social et comportemental (CCSC) ;
- la formation des dirigeants communautaires, enseignants ou éducateurs de santé en milieu scolaire pour qu'ils contribuent de manière positive aux efforts de changement social et comportemental dans la campagne MII.

Les OSC peuvent aussi être engagées de manière informelle, selon leur présence et leurs activités dans les zones ciblées. Dans ce cas, les OSC peuvent être engagées d'une manière qui ne prévoit pas de budget pour la mise en place de leurs activités. Le soutien dans la distribution de MII est compris dans leurs activités en cours comme étant une contribution pour atteindre les objectifs de prévention du paludisme.

En outre, les programmes nationaux de lutte contre le paludisme doivent décider du planning d'implication des OSC dans la campagne MII. Les OSC peuvent être engagées à court terme et seulement pendant une campagne MII, à savoir avant, pendant et après la distribution pour une période « définie ». Les OSC peuvent aussi être engagées à plus long terme pour atteindre des objectifs plus durables. Cela signifie que les OSC peuvent être engagées pour le processus de planification, l'étape de la mise en place et pour les activités d'après-distribution, ainsi que pour les étapes entre les campagnes de masse pour les activités quotidiennes pour atteindre les objectifs de contrôle du paludisme, y compris la prévention. Alors que cette dernière peut inclure d'énormes coûts, elle permettrait d'atteindre les objectifs sur le long terme.

Ces recommandations ont été élaborées pour les programmes nationaux de lutte contre le paludisme et leurs partenaires pour montrer la manière d'engager les OSC dans les campagnes de distribution de MII. Comme indiqué ci-dessus, la mesure dans laquelle les OSC peuvent être engagées pour les campagnes MII varie énormément. Ces recommandations prévoient un engagement plus large et à long terme des OSC, ce qui comprend la formation des dirigeants communautaires, des enseignants et des éducateurs scolaires dans la mise en place des activités scolaires de changement social et comportemental, et le contrôle du travail accompli par ces parties prenantes. Certains programmes nationaux de lutte contre le paludisme peuvent s'orienter vers une stratégie différente, par exemple l'engagement d'OSC pour mettre en place des activités scolaires pour le changement social et comportemental au sein de leur zone cible plutôt que de jouer un rôle de renforcement des capacités et de contrôle pour les enseignants et les éducateurs.

2. ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour assurer la durabilité dans la communauté et le gouvernement local, il est recommandé que les OSC soient engagées pour une programmation à long terme. Généralement, cela inclut les rôles et responsabilités ci-dessous, sans s'y limiter :

Planification

Les OSC ont potentiellement de profondes connaissances des districts et des communautés dans lesquels elles opèrent et peuvent contribuer à la richesse des informations nécessaires à la planification de la campagne. Ces informations peuvent comprendre :

- l'identification (et éventuellement, l'accès pendant l'enregistrement des foyers et la distribution) des populations particulières, telles que les minorités ethniques, les tribus nomades, etc. ;
- l'identification des ressources, des risques éventuels et des mesures d'atténuation pour la mise en place de la campagne dans leur zone ;
- les normes culturelles à respecter dans leur zone (par exemple, les normes de genre) ;
- les langues à utiliser lors des activités de CSC, telles que l'enregistrement des foyers en porte-à-porte, le porte-à-porte ou la distribution de MII à un point fixe.

En règle générale, les OSC doivent être impliquées dans le processus de microplanification, car c'est la première activité de la campagne mise en place sur le terrain ; la participation des OSC lors de la macroplanification, comme le préfèrent certains programmes nationaux de lutte contre le paludisme, si des connaissances spécialisées sont nécessaires sur le terrain.

Mobilisation sociale

Pour la mobilisation sociale pour la campagne MII de masse, les OSC peuvent jouer un rôle important pour faciliter l'accès des communautés aux MII en :

- mobilisant les communautés à participer activement à l'enregistrement des foyers et à la distribution des MII ;
- sensibilisant les dirigeants communautaires, religieux et autres à soutenir la campagne MII en encourageant leurs membres à s'enregistrer et à venir récupérer leur MII ;
- s'assurant que les femmes aient un accès équitable aux informations de la campagne et aux MII ;
- s'assurant que les groupes marginalisés aient un accès équitable aux informations de la campagne et aux MII ;
- gardant les communautés au courant de la campagne, quand il y a un changement ou du retard, par exemple ;
- identifiant les communautés et les foyers qui ne participent pas aux activités de la campagne pour faire un suivi ciblé ;
- identifiant les désinformations ou les rumeurs concernant la campagne ou les MII.

Encourager les pratiques positives pour l'utilisation, l'entretien et la réparation des MII

Les OSC peuvent encourager les pratiques positives pour l'utilisation, l'entretien et la réparation des MII en :

- partageant (et facilitant le partage) des messages importants sur le paludisme et les MII aux communautés pour appuyer le changement social et comportemental ;
- montrant le bon exemple et en adoptant de bonnes pratiques de prévention du paludisme et d'utilisation, d'entretien et de réparation des MII au sein de leur ménage, quartier ou lieu de travail ;
- maintenant les pratiques positives d'utilisation, d'entretien et de réparation des MII en tant que priorité au sein des communautés entre les campagnes de masse de distribution de MII pour réduire durablement le paludisme.

Il est important de noter qu'il a été prouvé qu'une utilisation et une réparation correctes d'une MII contribuent à améliorer la durabilité de celle-ci⁴. Il est donc important d'encourager les foyers à adopter des pratiques positives d'utilisation et d'entretien des MII pour augmenter leur durée de vie et maximiser l'investissement pour que les ménages disposent de MII. Les OSC ont une position unique dans la promotion des pratiques/comportements, car elles sont souvent plus présentes dans les communautés où elles travaillent.

Sensibilisation

Les OSC peuvent activement chercher du soutien auprès des dirigeants communautaires, que ce soit au sein ou à l'extérieur de leurs organisations (dirigeants de village, chefs religieux, groupes de femmes, de mouvements de jeunesse, dirigeants syndicaux, etc.), ainsi que d'autres influenceurs de la communauté (personnalités du monde du sport ou du spectacle, influenceurs sur les réseaux sociaux) pour s'assurer que la campagne MII atteigne ses objectifs à court ou à long terme.

À court terme, cela implique de s'assurer que le personnel de campagne ait accès aux communautés, que les ressources communautaires soient mobilisées en soutien à la campagne et que les risques et éventuels goulots d'étranglement soient atténués lors de la mise en place de la campagne. À long terme, cela implique de s'assurer que le paludisme et l'utilisation, l'entretien et la réparation des MII soient toujours une priorité pour les parties prenantes locales, telles que les chefs traditionnels, les dirigeantes de groupes de femmes, etc.

En tant qu'organisations qui travaillent pour leurs communautés et sociétés et à l'intérieur de celles-ci, les OSC doivent porter un œil très attentif aux membres de la communauté qui, à cause de différents facteurs, peuvent ne pas avoir un accès équitable aux informations ou aux services de la campagne, tels que les femmes, les personnes porteuses de handicap, etc. Pour ce faire, les OSC doivent utiliser leurs connaissances et appartenances locales pour :

- identifier les dirigeants et influenceurs communautaires au sein de leurs zones cibles ;
- identifier les groupes communautaires qui pourraient ne pas recevoir les informations ou services de la campagne ;

4. <https://malariajournal.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12936-020-03549-2>

- fournir les ressources (y compris les outils, compétences et connaissances grâce à la formation) aux dirigeants et influenceurs visés pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs⁵ ;
- Concertation et programmation avec les dirigeants et influenceurs communautaires sur la façon dont ils peuvent soutenir au mieux la mise en place de la campagne MII dans leurs communautés, afin de s'assurer que tous les membres de la communauté soient touchés par la distribution de MII et les informations données ;
- Concertation et programmation avec les dirigeants et influenceurs communautaires sur la façon dont ils peuvent maintenir les pratiques positives pour l'utilisation, l'entretien et la réparation des MII, ainsi que pour les autres comportements de soins dans leurs communautés entre les campagnes MII de masse.

3. EXIGENCES POUR L'ENGAGEMENT

Formation et orientation des OSC

En général, l'engagement à court terme implique de partager les informations et messages importants sur le paludisme, les MII et la campagne à leurs communautés grâce à diverses activités et canaux de communication. Dans ce contexte, les OSC peuvent avoir besoin d'une séance d'orientation ou d'informations pour qu'ils puissent connaître leurs rôles et responsabilités.

Dans le cadre des engagements à long terme, les OSC peuvent être amenées à renforcer les aptitudes d'autres parties prenantes communautaires à mettre en place des activités de mobilisation sociale et de CCSC, en fournissant une formation et une orientation⁶ pour les activités scolaires, les dirigeants communautaires, religieux et syndicaux, les groupes de femmes, les crieurs de rue motorisés, les crieurs publics, etc. Pour ce faire, les OSC doivent fournir les outils, les connaissances et les compétences pour (1) former les membres de la communauté ou les membres spécifiques des structures communautaires visés, (2) surveiller et contrôler les activités mises en place, et (3) rendre compte de la mise en place de ces activités. Il est recommandé que les OSC fournissent une formation détaillée (voir exemple d'agenda en Annexe 17) pour s'assurer qu'ils aient tous les outils et toutes les ressources nécessaires pour mettre en œuvre leurs rôles et responsabilités, et atteindre les objectifs fixés.

Surveillance et contrôles des activités des OSC

Il est important que les OSC disposent d'une structure pour surveiller et contrôler les activités. Si cette dernière n'existe pas, le programme national de lutte contre le paludisme et ses partenaires doivent soutenir l'OSC dans la mise en œuvre de cette structure, en gardant en tête que des ressources financières et non financières, dont l'OSC ne dispose peut-être pas, peuvent s'ajouter.

5. Vous pouvez retrouver les recommandations et ressources pour les programmes nationaux de lutte contre le paludisme sur le site de l'APP : *Recommandations concernant la formation des dirigeants communautaires pendant une campagne des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII)* : <https://allianceformalariaprevention.com/resource-library/resource/guidance-for-the-training-of-community-leaders-in-an-insecticide-treated-net-itn-campaign/>

Job aid for community leaders during an insecticide-treated net (ITN) campaign. https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2023/07/Job_aid_community-leaders_ITN_distribution_072023_EN.docx

Mobilisation des dirigeants communautaires aux fins d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19 (<https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2022/05/Engagement-of-community-leaders-FR.pdf>). Veuillez noter que les informations dans ce document restent pertinentes même si le Covid-19 n'est plus un problème.

6. Selon l'APP, la formation consiste à transmettre assez de connaissances et de compétences, de façon pratique et interactive, pour permettre aux participants d'effectuer une tâche précise. L'orientation consiste à donner des informations basiques pour que les participants se familiarisent avec la nature de l'activité (par exemple, la campagne MII), son objectif et ses principales composantes.

7. Le document peut également être téléchargé en tant qu'outil adaptable séparé. Consultez le site de l'APP. <https://allianceformalariaprevention.com/resource-library/resource/the-role-of-civil-society-organizations-csos-in-insecticide-treated-net-itn-distribution/>.

Les OSC doivent « surveiller » toutes les activités mises en place par leurs personnels, volontaires ou membres. Parmi celles-ci :

- la formation des dirigeants communautaires et des enseignants, en veillant à ce que tous les outils et ressources soient disponibles et à ce que les informations soient transmises efficacement aux participants ;
- s'assurer que la diffusion des messages importants par les crieurs publics et les crieurs de rue motorisés se fasse selon le calendrier établi et avec les messages importants corrects.

Les OSC doivent assurer le « suivi » des activités afin d'évaluer leur exhaustivité et d'aider à prendre des décisions sur les changements nécessaires pour améliorer la qualité, la couverture ou les deux (voir l'Annexe 3⁸). Voici quelques exemples d'activités ou d'événements à contrôler :

- spots médiatiques à la télévision et à la radio pendant la période de campagne ;
- rumeurs, fausses informations et désinformation sur le paludisme, les MII et tout aspect de la distribution des MII ;
- activités pour le CCSC en milieu scolaire, pour s'assurer qu'elles soient mises en place selon la fréquence convenue.

Bien que les OSC puissent disposer d'outils de surveillance et de suivi des activités qu'elles mettent en place, pendant et après une campagne de distribution de masse de MII, il est important de veiller à ce que ces outils soient adaptés aux besoins spécifiques de la campagne. Le programme national de lutte contre le paludisme et ses partenaires doivent disposer d'outils et de matériel à fournir aux OSC ou travailler avec celles-ci au développement d'outils qui répondent à leurs rôles et responsabilités, ainsi qu'aux exigences pour les rapports. Des exemples de ces outils sont présentés dans le cadre des activités auxquelles les OSC peuvent participer (voir ci-dessous). Voir également l'Annexe 2⁹, qui est un exemple de liste de surveillance et de participation pour la formation ou l'orientation de diverses catégories d'acteurs de la campagne.

Rapport

En cas d'engagement formel avec une OSC, l'organisation doit rendre compte des activités qu'elle a rendues possible ou mises en place pour rendre des comptes aux programmes nationaux de lutte contre le paludisme, à leurs partenaires et aux donateurs. Ces rapports peuvent également contribuer à améliorer l'efficacité des campagnes futures en documentant les meilleures pratiques et les leçons tirées, et à renforcer le rôle de l'OSC dans les travaux futurs sur les MII ou d'autres interventions de lutte contre le paludisme.

L'établissement de rapports financiers et non financiers détaillés peut être relativement nouveau pour certaines OSC : elles doivent disposer de la structure et des ressources nécessaires qui leur permettront de rendre compte de la mise en place des activités en temps voulu. Si la structure et les ressources souhaitées n'existent pas, le programme national de lutte contre le paludisme et ses partenaires devront peut-être aider l'OSC (1) à les mettre en place (ce qui peut nécessiter des ressources financières et non financières dont l'OSC ne dispose pas) ou (2) à élaborer un mécanisme de rapport basé sur la structure actuelle de l'OSC et les ressources dont elle dispose, qui réponde aux exigences de la campagne MII.

8. Le document peut également être téléchargé en tant qu'outil adaptable séparé. Consultez le site de l'APP. <https://allianceformalariaprevention.com/resource-library/resource/the-role-of-civil-society-organizations-csos-in-insecticide-treated-net-itn-distribution/>.

9. Ibid.

Pour aider les OSC à rendre compte de leurs rôles et responsabilités, un modèle de rapport doit être fourni. Un exemple de modèle de rapport est joint en Annexe 4¹⁰. Le modèle de rapport, la manière de le remplir, le moment où le rendre et la personne à qui le soumettre, doivent être clairement expliqués aux OSC lors de leur engagement formel, et rappelés, en y insistant, au cours de leur formation.

4. MOBILISATION DES DIRIGEANTS COMMUNAUTAIRES ET RELIGIEUX

Dans le cadre d'un engagement formel, les OSC peuvent être amenées à mobiliser la communauté et les dirigeants religieux pour soutenir la mise en place de la campagne MII. Lors d'une campagne de masse, les dirigeants communautaires et religieux peuvent jouer un rôle important pour garantir que le personnel de la campagne puisse accéder à tous les foyers en toute sécurité en informant leurs communautés sur :

- la campagne MII et l'importance des MII dans la prévention du paludisme ;
- la manière dont les MII seront distribuées au sein de leur communauté (y compris qui distribuera les MII et quand/où cela se produira) ;
- la nécessité de fournir des informations correctes aux agents de santé communautaires ou aux équipes d'enregistrement et de distribution lors des visites à domicile.

Les dirigeants communautaires et religieux peuvent également jouer un rôle essentiel pour :

- trouver des solutions locales rapides et efficaces aux problèmes qui se posent au cours de la mise en œuvre ;
- répondre aux rumeurs, à la désinformation et aux crises (par exemple, en cas d'agression du personnel de la campagne) et les démentir ;
- permettre au personnel de la campagne d'accéder aux ressources locales (telles que la sécurité locale, les zones de stockage, etc.) ;
- fournir des informations sur les changements en matière de sécurité dans la zone ciblée ;
- aider à établir ou à renforcer des comportements positifs au sein de leur communauté et aider à faire de ces comportements des normes socialement acceptables. Cela peut nécessiter que les dirigeants communautaires et religieux continuent à diffuser des messages sur le paludisme, l'utilisation, l'entretien et la réparation des MII, et qu'ils vérifient que les membres de la communauté adoptent ces comportements positifs.

Formation des dirigeants communautaires et religieux

La formation est nécessaire pour que les dirigeants puissent assumer leurs rôles et leurs responsabilités. Bien que la séance de formation ne doive pas être longue, elle est essentielle, car les dirigeants doivent comprendre et *mettre en pratique* la manière dont ils utiliseront leurs forces et les ressources existantes pour soutenir la mise en œuvre et les résultats de la campagne. Comme les dirigeants communautaires et religieux devront mettre en place des actions, mobiliser des ressources et résoudre les problèmes survenant au cours de cette mise en place, leur formation doit être interactive, pratique et axée sur leurs rôles et responsabilités spécifiques.

Un guide de formation et un aide-mémoire pour les dirigeants communautaires peuvent être téléchargés à partir du site internet de l'APP. Le guide de formation détaille l'identification des dirigeants communautaires et donne un exemple du contenu d'une séance de formation.

10. Le document peut également être téléchargé en tant qu'outil adaptable séparé. Consultez le site de l'APP. <https://allianceformalar-iaprevention.com/resource-library/resource/the-role-of-civil-society-organizations-csos-in-insecticide-treated-net-itn-distribution/>

L'aide-mémoire qui accompagne le guide de formation est utilisée par les dirigeants communautaires pour renforcer les principaux messages à diffuser lors d'une campagne MII. Les deux documents peuvent être adaptés par les programmes nationaux de lutte contre le paludisme pour répondre à leurs besoins spécifiques. Voir :

<https://allianceformalariaprevention.com/resource-library/resource/guidance-for-the-training-of-community-leaders-in-an-insecticide-treated-net-itn-campaign/>
https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2023/07/Job_aid_community-leaders_ITN_distribution_072023_EN.docx

Surveillance et contrôles des activités des dirigeants communautaires et religieux par les OSC

Les programmes nationaux de lutte contre le paludisme doivent fournir des lignes directrices et un soutien aux OSC, afin qu'elles puissent surveiller et contrôler la qualité et l'exhaustivité des activités placées sous leur responsabilité. Les outils suivants peuvent aider les OSC à surveiller et à contrôler les activités mises en place par les dirigeants communautaires :

- La « Liste de surveillance et de participation pour la formation/orientation » (voir Annexe 2¹¹) permet aux OSC de surveiller les activités de formation et d'orientation au niveau communautaire (y compris la formation des dirigeants communautaires) afin d'en garantir l'exhaustivité et la qualité.
- La « Liste de contrôle pour les activités communautaires » (voir Annexe 3¹²) permet aux OSC de contrôler les activités mises en place par les dirigeants communautaires afin de s'assurer qu'elles soient complètes et de qualité.

5. MOBILISATION DES ENSEIGNANTS/ÉDUCATEURS DE SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL (CSC)

Les enseignants peuvent avoir une grande influence sur la communauté : ils permettent aux enfants d'accéder à des informations importantes qui peuvent les aider à devenir des agents du changement au sein de leur foyer et, plus largement, de la communauté dans laquelle ils vivent. Quelques pays, régions ou districts disposent d'éducateurs de santé dans chaque école (ou groupe d'écoles) qui dispensent une éducation sanitaire aux élèves que les programmes nationaux de lutte contre le paludisme et les OSC souhaitent cibler.

Enseigner aux enfants et aux adolescents n'est pas la même chose qu'enseigner aux adultes, et les enseignants et les éducateurs de santé en milieu scolaire ont été formés et éduqués sur les moyens les plus efficaces d'impliquer les élèves et de s'assurer que les objectifs d'apprentissage soient atteints. Il est important que les enseignants disposent d'informations, d'outils et de ressources pour rendre l'apprentissage du paludisme et de la campagne MII intéressant et amusant pour leurs élèves. Les enseignants doivent disposer d'outils et de matériel standardisés pour garantir la cohérence des messages, ainsi que d'options (qu'ils peuvent utiliser ou non) sur la manière de diffuser ces informations à leurs élèves.

11. Le document peut également être téléchargé en tant qu'outil adaptable séparé. Consultez le site de l'APP. <https://allianceformalariaprevention.com/resource-library/resource/the-role-of-civil-society-organizations-csos-in-insecticide-treated-net-itn-distribution/>.

12. Ibid.

Orientation des enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire

Les OSC doivent recevoir une liste d'écoles dans la région qu'elles ciblent : ces écoles et les coordonnées de la personne responsable de la gestion de l'école doivent déjà avoir été répertoriées lors des ateliers de microplanification. Les animateurs des OSC doivent organiser une séance d'orientation avec les enseignants ou les éducateurs de santé des écoles ciblées. La séance d'orientation doit être organisée en groupe, et non individuellement, afin de permettre aux enseignants et aux éducateurs de partager leurs idées et d'apprendre les uns des autres.

Les animateurs des OSC doivent se référer au document « Aide-mémoire pour les enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire »¹³ qui doit être adapté et utilisé par les enseignants et les éducateurs de santé en milieu scolaire comme un rappel des messages importants à transmettre sur le paludisme et la campagne à venir, et qui contient également des suggestions pour les programmes de cours.

Surveillance et contrôles des activités de CSC en milieu scolaire par les OSC

Les éléments suivants aideront les OSC à surveiller et à contrôler les activités des enseignants :

- La « Liste de surveillance et de participation pour la formation/orientation » (voir Annexe 2) permet aux OSC de surveiller leurs activités de formation et d'orientation au niveau communautaire (y compris l'orientation des dirigeants communautaires) afin d'en garantir l'exhaustivité et la qualité.
- La « Liste de contrôle pour la CCSC en milieu scolaire », en annexe du document « Aide-mémoire pour les enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire », permet aux OSC de contrôler les activités mises en place par les dirigeants communautaires afin de s'assurer qu'elles soient complètes et de qualité.

La fiche de contrôle doit être remise au programme national de lutte contre le paludisme après chaque étape de la campagne.

6. MOBILISATION DES CRIEURS PUBLICS ET DES CRIEURS DE RUE MOTORISÉS

Orientation des crieurs publics et des crieurs de rue motorisés

Les OSC peuvent être amenées à recruter et à orienter des crieurs publics et/ou des crieurs de rue motorisés et à s'assurer qu'ils sont en mesure de diffuser des messages importants avant, pendant et parfois après la campagne MII. Le rôle principal des crieurs publics/crieurs de rue motorisés est de :

- mobiliser les communautés à participer activement à l'enregistrement des ménages et/ou aux phases de distribution des MII ;
- partager des messages importants sur le paludisme et les MII avec les communautés pour soutenir le changement social et comportemental.

13. <https://allianceformalaria-prevention.com/fr/resource-library/resource/job-aid-for-school-teachers-school-health-educators-during-an-itn-campaign/>

Les OSC doivent se référer aux « *Procédures opérationnelles standard pour les crieurs publics* »¹⁴ et aux « *Procédures opérationnelles standard pour les crieurs de rue motorisés* »¹⁵ pour mettre en place les séances d'orientation. **Note :** bien que les documents aient été élaborés au plus fort de la pandémie de Covid-19, les recommandations sont tout aussi pertinentes, même si le COVID-19 n'est plus un problème.

Les OSC doivent recruter des crieurs publics/crieurs de rue motorisés qui possèdent les caractéristiques suivantes :

- être de la zone locale ;
- parler le langage local ;
- être disponibles pour toute la durée de la formation et de la mise en place ;
- avoir de l'expérience en tant que crieur public/crieur de rue motorisé.

Dans la mesure du possible, il est important que les OSC s'assurent que les femmes soient représentées équitablement au sein des crieurs publics et crieurs de rue motorisés. Les OSC doivent également encourager la participation des autres groupes marginalisés à devenir crieurs publics ou crieurs de rue motorisés pour faire en sorte que toutes les populations ciblées aient accès aux informations sur la campagne. De plus, les crieurs publics/crieurs de rue motorisés qui conduiront un véhicule doivent posséder un permis de conduire valide.

Les crieurs publics et crieurs de rue motorisés doivent être surveillés pour, à la fois, rendre compte de leur travail, et comprendre et résoudre les problèmes auxquels ils font face pendant la journée.

Les surveillants communautaires des OSC doivent travailler avec les crieurs publics et crieurs de rue motorisés pour répertorier les itinéraires des villages, des établissements ou des quartiers des villes qui doivent être couverts un jour donné, en évitant le chevauchement avec d'autres activités de mobilisation sociale planifiées (voir les procédures opérationnelles standard [POS]) pour un exemple de programme de travail quotidien).

Une séance d'orientation doit être organisée avec un groupe de crieurs publics et de crieurs de rue motorisés pour ouvrir la discussion et le partage d'expériences.

7. UTILISATION DES THÉÂTRES DE RUE

Dans beaucoup de pays, les théâtres de rue sont un moyen populaire de mobiliser les communautés. Les OSC peuvent devoir organiser ces théâtres de rue, surtout pour la mobilisation sociale. Même si les OSC savent ce qui fonctionne le mieux dans leurs communautés, il est important qu'elles aient quelques informations et directives essentielles pour faire de cette activité un succès. Parmi celles-ci :

- indications claires sur ce qui doit se faire concernant le matériel de visibilité, tels que les messages importants, les logos, les marques, etc.
- clarté des messages à communiquer oralement aux communautés ;
- recommandations sur la façon de rendre ce matériel de visibilité réutilisable pour de futures activités, par exemple, l'utilisation d'images d'une pratique positive vis-à-vis d'une MII sur des affiches ou des banderoles permettra de les réutiliser après la campagne.

14. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/resource-library/resource/standard-operating-procedures-for-town-criers-during-a-mass-insecticide-treated-net-distribution-campaign-in-the-covid-19-context/>

15. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/resource-library/resource/standard-operating-procedures-for-motorized-street-announcers-during-a-mass-insecticide-treated-net-campaign-in-the-context-of-covid-19/>

8. SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES OSC PAR LE PERSONNEL DE LA CAMPAGNE

Le travail mis en place par les OSC doit être surveillé et contrôlé par les surveillants et contrôleurs de campagne comme défini dans la structure de surveillance et de contrôle de la campagne dans le macroplan de cette dernière. Souvent, les OSC sont surveillées par un surveillant de campagne du district (ou un équivalent) qui met l'accent sur le CSC et l'éducation à la santé, car les rôles et responsabilités des OSC sont principalement liés au CSC. Il est de la responsabilité du surveillant, avec le soutien du programme national de lutte contre le paludisme, de s'assurer que les OSC reçoivent les ressources nécessaires à l'exécution de leurs tâches. Cela inclut les ressources financières et non financières, telles que la formation, les aide-mémoire et autres outils et matériels, ainsi que les fonds nécessaires aux activités mises en place. Les OSC doivent ensuite soutenir la mise en place d'autres activités, comme convenu avec le programme national de lutte contre le paludisme. Cela implique de rendre un rapport oral lors des réunions quotidiennes, ainsi que des rapports provisoires concernant l'avancement et les finances.

Ressources disponibles

Il existe plusieurs outils que les OSC peuvent utiliser afin de soutenir la mise en place de leurs rôles et responsabilités lors des campagnes MII. Les OSC doivent se familiariser avec les ressources ci-dessous :

- *Mobilisation des dirigeants communautaire aux fins d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19*^{16*}
- *Job aid for community leaders*¹⁷
- *Recommandations concernant la formation des dirigeants communautaires pendant une campagne des moustiquaires imprégnées d'insecticide*¹⁸
- *Manuel pour les enseignants/éducateurs de santé dans les écoles lors de la distribution de masse de moustiquaires imprégnées d'insecticide*¹⁹
- *Procédures opérationnelles normalisées pour les crieurs publics pendant une campagne de distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte du Covid-19*^{20*}
- *Procédures opérationnelles normalisées pour les crieurs de rue motorisés pendant une campagne de distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte du Covid-19*^{21*}

***Note:** les informations dans ce document restent pertinentes, même si le Covid-19 n'est plus un problème.

Autres ressources disponibles

Autres ressources disponibles pour les OSC ci-dessous :

- *The Malaria SBC toolkit for community and faith leaders de Breakthrough Action*²²

16. <https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2022/05/Engagement-of-community-leaders-FR.pdf>

17. https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2023/07/Job_aid_community-leaders_ITN_distribution_072023_EN.docx

18. <https://allianceformalariaprevention.com/resource-library/resource/guidance-for-the-training-of-community-leaders-in-an-insecticide-treated-net-itn-campaign/>

19. https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2023/09/Manuel_enseignants_campagne_MII_092023_FR.docx

20. https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2022/05/SOPs_Town_Criers_ITN_campaign_COVID_FR.pdf

21. https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2022/05/SOP_Motorized_Street_Announcers_ITN_campaign_COVID_FR.pdf

22. <https://communityleadermalaria toolkit.org/>

ANNEXE 1

Agenda de formation de l'organisation de la société civile (OSC)

Ci-dessous, nous vous suggérons un agenda pour une formation des OSC de deux jours.

Les programmes nationaux de lutte contre le paludisme doivent adapter cet agenda à ce que les OSC se sont engagées à réaliser pour la campagne MII.

Jour 1			
Horaire	Description	Type d'activité	Responsable
8 h - 8 h 30	Arrivée et inscription		Tout le monde
8 h 30 - 9 h	Introduction à la formation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introductions ▪ Mise en place des règles de base ▪ Gestion du temps ▪ Objectifs de l'atelier ▪ Examen de l'agenda ▪ Choix du rapporteur ▪ Attribution d'un emplacement de stationnement 	Activités pratiques	
9 h - 10 h	Aperçu général de la campagne MII <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif de la campagne ▪ Stratégie pour la campagne et les activités importantes ▪ Échéanciers ▪ Rôles et responsabilités à chaque niveau 	Présentation PowerPoint (PPT)	Animateur
10 h - 10 h 30	Pause rafraîchissements		Tout le monde
10 h 30 - 11 h	Le paludisme et sa prévention <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalités en ce qui concerne le paludisme dans la région ▪ Qu'est-ce que le paludisme ? ▪ Quels sont les signes et symptômes du paludisme ? ▪ Comment prévenir le paludisme ? ▪ Les MII sont un bon moyen de prévenir le paludisme 	Mélange de présentations et d'activités pratiques, discussions plénières	
11 h - 11 h 30	Utilisation, entretien et réparation d'une MII <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment utiliser et entretenir une MII ? ▪ Pourquoi est-il important d'utiliser et d'entretenir une MII ? ▪ Outils et matériels 	Exercices pratiques et discussions ouvertes par groupe	
11 h 30 - 12 h 30	Changement social et comportemental (CSC) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qu'est-ce que le CSC ? ▪ Objectif du CSC ▪ Stratégies du CSC dans la campagne MII (y compris les canaux de communication) ▪ Messages importants de la campagne 	Mélange de présentations, d'exercices pratiques et de discussions en groupes	
12 h 30 - 13 h	Rôles des OSC dans la campagne de MII	Présentations et discussions par groupe	
13 h - 14 h	Pause déjeuner		Tout le monde



Jour 1			
Horaire	Description	Type d'activité	Responsable
14 h - 15 h	Sensibilisation <ul style="list-style-type: none">▪ Qu'est-ce que la sensibilisation ?▪ Sensibilisation au niveau communautaire▪ Public ciblé par la sensibilisation▪ Outils et dossiers de sensibilisation	Mélange de présentations, d'exercices pratiques et de discussions par groupe	
15 h - 16 h	Mobilisation sociale <ul style="list-style-type: none">▪ Rendre la mobilisation sociale efficace (introduction aux dossier, outils et stratégies de mobilisation sociale)▪ Défis de la mobilisation sociale	Mélange de présentations, d'exercices pratiques et de discussions par groupe	
16 h - 16 h 30	Évaluation journalière Activités de clôture		
16 h 30	Fin du jour 1		

Jour 2			
Horaire	Description		Responsable
8 h - 8 h 30	Arrivée et inscription		Tout le monde
8 h 30 - 9 h	Récapitulatif de la formation de la veille		Rapporteur
9 h - 9 h 30	Communication interpersonnelle <ul style="list-style-type: none">▪ Qu'est-ce que la communication interpersonnelle (CIP) ?▪ Pourquoi la CIP est-elle essentielle dans les campagnes MII et dans la prévention du paludisme	Mélange de présentations, d'exercices pratiques et de discussions par groupe	
9 h 30 - 10 h 30	Communication pour le changement social et comportemental (CCSC) <ul style="list-style-type: none">▪ Qu'est-ce que la CCSC pour les campagnes MII de masse ?▪ Objectifs de la CCSC▪ Activités, outils et matériels pour la CCSC	Mélange de présentations, d'exercices pratiques et de discussions par groupe	
10 h 30 - 11 h	Pause rafraîchissements		Tout le monde
11 h - 12 h	Engagement des dirigeants communautaires <ul style="list-style-type: none">▪ Qui sont les dirigeants communautaires ?▪ Comment engager et mobiliser les dirigeants ?▪ Formation des dirigeants communautaires (y compris les outils et matériels)▪ Surveillance/contrôle et rapport	Mélange de présentations, d'exercices pratiques et de discussions par groupe	
12 h - 13 h	Engagement des enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire <ul style="list-style-type: none">▪ Les enfants en tant qu'agents du changement▪ Comment engager et mobiliser les enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire ?▪ Formation des enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire (y compris les outils et matériels)▪ Surveillance/contrôle et rapport	Mélange de présentations, d'exercices pratiques et de discussions par groupe	
13 h - 14 h	Pause déjeuner		Tout le monde



Jour 2		
Horaire	Description	Responsable
14 h - 15 h	Autres activités de la mobilisation sociale <ul style="list-style-type: none">▪ Dossier d'orientation pour les crieurs publics et les crieurs de rue motorisés▪ Théâtres de rue▪ Scénarios de mobilisation : recommandations et discussion sur le langage à utiliser	Mélange de présentations, d'exercices pratiques et de discussions par groupe
15 h - 16 h	Gestion de la désinformation et des rumeurs <ul style="list-style-type: none">▪ Que sont la désinformation et les rumeurs ?▪ Quel est le système de gestion des rumeurs ? Identifier, rapporter et combattre les rumeurs	
16 h - 16 h 30	Surveillance/contrôle et rapport	
16 h 30 - 17 h	Prochaines étapes et marche à suivre	Tout le monde
17 h - 17 h 15	Évaluation de l'atelier/activités de clôture	



L'aération des nouvelles MII avant leur utilisation peut s'avérer difficile dans les zones urbaines et périurbaines où l'espace physique avec une ombre adéquate peut être limité. État du Niger, Nigeria. Septembre 2022



ANNEXE 2

Surveillance de la formation ou de l'orientation et liste des participants

Cet outil doit être utilisé par les OSC pour surveiller la formation/l'orientation des dirigeants communautaires/religieux, les enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire, les crieurs public et crieurs de rue motorisés.

Nom de la formation/l'évaluation : _____ (veuillez compléter au besoin)

Village/communauté : _____ (veuillez compléter au besoin)

Liste des participants

	Nom des participants	Désignation/groupe/adhésion	Coordonnées
	Mary Scott	Dirigeante d'un mouvement de jeunesse	
	Lola Brown	Enseignante dans une école secondaire	

Liste de contrôle de la surveillance

Il est conseillé de ventiler les éléments dans la liste de contrôle afin de s'assurer que les données soient collectées pour chacun d'eux sur la base de la description des macroplans.

Éléments	Oui	Non	Partiellement
Tous les outils et matériels nécessaires (y compris le manuel de formation, les copies des aide-mémoire et autres outils, etc.) sont-ils disponibles pour la formation ?			
Les animateurs couvrent-ils tous les sujets repris dans l'agenda de formation/manuel de formation ?			
La formation a-t-elle eu lieu dans un lieu confortable ? Si la formation a, par exemple, lieu à l'extérieur, tous les dirigeants communautaires sont-ils dans une zone ombragée ?			
Les participants reçoivent-ils des rafraîchissements ?			
Tous les participants reçoivent-ils leur aide-mémoire ?			
L'animateur se réfère-t-il régulièrement à l'aide-mémoire pour s'assurer que les participants se familiarisent avec ce document et son utilisation ?			
Les participants font-ils des exercices de jeu de rôle/de mise en pratique ?			

Nom/signature du surveillant : _____

Date : _____



ANNEXE 3

Liste de contrôle pour les activités communautaires

Cet outil doit être utilisé par les organisations de la société civile (OSC) pour contrôler les activités sur le changement social et comportemental (CSC) mises en place dans les communautés par les dirigeants communautaires ou les enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire. Il peut également être adapté pour contrôler les autres activités communautaires.

Nom du contrôleur OSC	
Nom du district/du comté/de l'état	
Nom de la zone gouvernementale locale	
Village/communauté où l'activité a eu lieu	
Activité contrôlée (par exemple, réunion communautaire organisée par le chef du village, séance de CSC à l'école)	
Nombre de participants à l'activité	Hommes : Femmes : Enfants :
Date à laquelle l'activité s'est tenue	

Liste de contrôle

Il est conseillé de ventiler les éléments dans la liste de contrôle afin de s'assurer que les données soient collectées pour chacun d'eux sur la base de la description des macroplans.

Éléments	Oui	Non	Partiellement
L'activité a-t-elle lieu dans un endroit sûr et confortable (par exemple, dans une salle de classe, sur la place du village, à l'ombre) ?			
Qui mène l'activité (par exemple, un dirigeant communautaire, enseignant, éducateur de santé en milieu scolaire) ?			
Cette personne a-t-elle été formée ou a-t-elle reçu une orientation sur la campagne MII ?			
Cette personne utilise-t-elle l'aide-mémoire spécifiquement prévu pour la campagne MII ?			
Cette personne suit-elle l'aide-mémoire fourni ?			
Les bons messages importants ont-ils été donnés aux participants ?			
Les participants ont-ils eu l'occasion de poser leurs questions ?			
Lorsqu'une question a été posée, la personne qui a animé l'activité était-elle capable d'y répondre de manière précise ?			

Nom/signature du contrôleur : _____

Date : _____



ANNEXE 4

Modèle de rapport pour les OSC

Que ce soit pour une ou pour toutes les étapes de la campagne, les OSC doivent rendre compte des activités mises en place en soutien à la campagne MII au sein de leur zone opérationnelle. Les OSC doivent utiliser ce modèle pour leurs rapports. Les programmes de lutte contre le paludisme doivent adapter le modèle de rapport au degré d'engagement de l'OSC dans la campagne. Si les OSC sont impliquées dans toutes les étapes de la campagne, elles doivent soumettre les rapports suivants :

1. Un **rapport provisoire** détaillé des activités mises en place avant et pendant **l'enregistrement des foyers** (peut inclure les visites de sensibilisation à la campagne à venir ou d'activités visant à la mobilisation des foyers pour qu'ils participent au processus d'enregistrement des foyers).
2. Un **rapport final** des activités mises en place pour la **distribution** (y compris la mobilisation des communautés avant et pendant la distribution en cours), ainsi que des activités mises en place **après** la distribution dans le cadre des **activités d'après-campagne** organisées.

La nécessité de rapports provisoires peut être levée si l'engagement des OSC n'est que pour une courte durée. Par exemple, si les OSC ne sont responsables que des activités de mobilisation sociale lors de l'enregistrement des foyers. Le rapport doit être remis au surveillant (tel que défini dans la structure de la campagne ou le contrat) dans les sept jours qui suivent la fin de l'étape.

Modèle

Nom de l'OSC	
Nom de la zone opérationnelle (lieu)	
Interlocuteur de l'OSC	
Nombre de personnes mobilisées dans l'OSC	
Rapport provisoire ou final	
Période couverte par le rapport (dates)	
Date de remise du rapport	

1. Introduction :

- Présenter la campagne MII et toutes les activités de changement social et comportemental (CSC) organisées lors de la période de référence.
- Mettre en évidence les aspects importants du contexte opérationnel qui ont eu un impact sur les activités de CSC. Exemple : « Alors que les fortes pluies ont causé l'inondation de la rivière XX, les dirigeants communautaires ont pu trouver des bateaux qui nous ont amenés aux communautés isolées ».
- Mettre en évidence tous les résultats importants des activités mises en place.



2. Activités de sensibilisation organisées :

Décrire brièvement les activités de sensibilisation organisées et si, et comment, elles seront mises en place.

Expliquer brièvement l'objectif de la séance de sensibilisation. Voici des exemples de réponses :

- Conscientiser la campagne MII
- Avoir accès aux membres de la communauté
- Obtenir le soutien de la communauté pour le stockage et la sécurité des MII
- Soutenir le recrutement de personnel de campagne

Utiliser la tableau ci-dessous pour répertorier les réunions/séances de sensibilisation que les OSC ont mises en place pour obtenir du soutien pour la campagne. Notez les détails suivants :

- Type de sensibilisation : indiquez s'il s'agit d'une séance/réunion de sensibilisation « individuelle » ou « collective ».
- Données de l'interlocuteur/du groupe : s'il s'agit d'une réunion individuelle, inscrivez le nom et les coordonnées de la personne. S'il s'agit d'une réunion de sensibilisation collective, inscrivez le nom et les coordonnées de l'interlocuteur, ou le nom d'un représentant du groupe de participants.
- Nombre de participant(e)s : il s'agit du nombre de personnes touchées directement par la séance de sensibilisation.

Ajoutez des lignes au tableau au besoin.

Nom	Date	Lieu	Nom de la communauté	Type de sensibilisation	No. of male participants	No. of female participants	Comments
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
14							
15							
	Nombre total						



3. Séances de formation et d'orientation organisées

Décrivez brièvement les séances de formation et d'orientation organisées et si, et comment, elles seront mises en place.

Les OSC peuvent organiser plusieurs séances de formation et d'orientation pendant la campagne. Sont ici comprises les séances de formation pour les dirigeants communautaires et religieux, l'orientation des crieurs publics, etc.

Notez les détails suivants :

- ▾ Cible de la formation/de l'orientation : spécifiez si la séance de formation/orientation est destinée aux dirigeants communautaires et religieux, aux enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire, aux crieurs publics ou aux crieurs de rue motorisés.

Ajoutez des lignes au tableau au besoin.

Nom	Date de la session	Lieu	Type d'orientation	Nombre de participants	Nombre de participantes	Commentaires
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
	Nombre total					



L'Organisation de la Société Civile "Raise Foundation" mobilise les communautés à Meena, dans l'État du Niger, au Nigeria, par le biais d'annonces motorisées. Septembre 2022



4. Activités communautaires organisées

À l'aide de la « Liste de contrôle pour les activités communautaires » (Annexe 3), décrivez brièvement toutes les activités et si, et comment, elles ont été mises en place.

Notez toutes les activités communautaires qui doivent être reprises dans le tableau ci-dessous, sous « type d'activités », en ce compris :

- les discussions ou réunions communautaires ;
- les services religieux ou les offices ;
- messages en porte-à-porte ;
- leçons scolaires ;
- autres (ajoutez tout autre type d'activités organisées).

Ces activités communautaires peuvent être mises en place par l'OSC ou les membres communautaires qui ont été formés par cette dernière (par exemple, les dirigeants communautaires ou religieux ou les enseignants).

Pour faciliter le suivi des activités communautaires mises en place par les dirigeants communautaires et religieux, ainsi que par les enseignants, assurez-vous que chaque dirigeant communautaire ou religieux, ainsi que chaque enseignant/éducateur de santé en milieu scolaire reçoive la « Fiche de suivi CSC » (voir l'annexe 1 du « Guide pour la formation des dirigeants communautaires »²³ et l'annexe 1 de l'« Aide-mémoire pour les enseignants/éducateurs de santé en milieu scolaire »²⁴). Assurez-vous qu'ils soumettent les fiches de suivi CSC suffisamment tôt pour collationner et résumer les informations reçues, et compléter le tableau ci-dessous.

Nom	Date de l'activité	Lieu	Nom de la communauté	Type d'activité	Nombre d'hommes adultes touchés	Nombre de femmes adultes touchées	Nombre d'enfants mineurs touchés	Autres commentaires importants
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
	Nombre total							

23. <https://allianceformalariaprevention.com/resource-library/resource/guidance-for-the-training-of-community-leaders-in-an-insecticide-treated-net-itn-campaign/>

24. https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2023/07/Job_aid_community-leaders_ITN_distribution_072023_EN.docx

5. Crieurs de rue motorisés

Décrivez brièvement la manière dont les crieurs de rue motorisés ont été recrutés, orientés et mis en place pour communiquer des messages aux communautés. Décrivez brièvement si, et comment, les annonces de rue motorisées ont été mises en place.

Complétez le tableau suivant en résumant le plan d'action/rapport complet pour les crieurs de rue motorisés :

Nom	Date	Lieu	Nombre de communautés touchées par les messages	Commentaires
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
	Nombre total			

6. Crieurs publics

Décrivez brièvement comment les crieurs publics ont été recrutés, orientés et mis en place pour communiquer des messages aux communautés.

Complétez le tableau suivant en résumant le plan d'action/rapport complet pour les crieurs publics :

Nom	Date	Lieu	Nombre de communautés touchées par les messages	Commentaires
1				
2				
3				
4				
5				
6				
	Nombre total			

7. Réussites et innovations principales

Répertoriez les réussites ou innovations principales rencontrées pendant cette étape des activités.

8. Principaux défis rencontrés et leçons qui ont été tirées

Répertoriez les défis majeurs rencontrés lors de cette étape d'activités, ainsi que toutes les leçons tirées de la mise en place des activités.

9. Résumé financier (pour les rapports finals)

Veillez donner un résumé financier des activités mises en place. Ce résumé doit se baser sur un rapport financier détaillé qui devra être soumis avec ce rapport (généralement, sous format Excel).

Nom	Activité	Budget	Dépenses effectuées	Solde restant
1				
2				
3				
4				
5				
	Nombre total			

10. Recommandations pour une future mise en place

Reprenez toute recommandation pour les futures campagnes MII, surtout en ce qui concerne les activités.

11. Représentation graphique

Joignez des images de la mise en place d'une quelconque des activités reprises ci-dessus pour montrer le travail accompli.



*Sessions de formation
pratique utilisant les
outils CSC. Jalingo,
État du Taraba,
Nigeria. Septembre
2022*

AMP CONTACTS

Pour participer à la conférence téléphonique hebdomadaire de l'AMP chaque mercredi à 10h00, heure de l'Est (16h00 CET), veuillez utiliser la ligne de réunion Zoom suivante :

<https://us06web.zoom.us/j/2367777867?pwd=allhZk9KQmcxMXNaWnRaN1JCUTQ3dz09>

Vous pouvez trouver votre numéro local pour rejoindre l'appel hebdomadaire :

<https://zoom.us/u/acyOjklJj4>

Pour être ajouté à la liste de distribution de l'AMP, veuillez visiter :

<https://allianceformalariaprevention.com/weekly-conference-call/signup-for-our-mailing-list/>

Pour contacter AMP ou rejoindre un groupe de travail AMP, veuillez envoyer un courriel électronique à :

allianceformalariaprevention@gmail.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'AMP :

<https://allianceformalariaprevention.com>